

Rattachement du parcours LP
Conception des Installations en
Génie Climatique à la mention
« Métiers du BTP : performance
énergétique et environnementale
des bâtiments »

**Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
du 4 avril 2017**

Délibération 2017/04/CFVU-22

- Vu le code de l'éducation, notamment son article L.712-6-1*
Vu les statuts de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier notamment son article 35
Vu la demande l'IUT de Toulouse

Après en avoir délibéré, les conseillers décident de rattacher, pour la rentrée 2017, le parcours LP Conception des Installations en Génie Climatique à la mention « Métiers du BTP : performance énergétique et environnementale des bâtiments ». Elle fera partie de la même mention que le parcours Rénovation Énergétique de l'Habitat (REH). Cette décision impacte la demande d'ouverture en apprentissage et naturellement les fiches RNCP des deux mentions ainsi que celles des fiches parcours, modifiées en conséquence.

Toulouse le 18 avril 2017
Le Président


Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 40
Nombre de membres présents ou représentés : 21

Nombre de voix favorables : 21
Nombre de voix défavorables : 0
Nombre d'abstentions : 0
Ne prennent pas part au vote : 0
Nombre de votes blancs : 0